



Délibération 2025/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 6 juin 2025

Date de la convocation : 02/06/2025
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 11

Date d'affichage : 02/06/2025
 Nombre de présents : 10
 Dont procuration : 1

L'an deux mil vingt-cinq et le six juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL

Absents votants par procuration : Dominique ZARAGOZA (donnée à I.SILHOL),

Absents excusés : Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Éric BONAFE, Estelle BONNIOL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS

Exposé :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les propositions de la commissions finances ;

Considérant l'exposé du rapporteur qui précise que les crédits ouverts au budget sont de 9500 € ;

Délibéré :

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Association / organisme	Montant alloué	Observations
APEEP	1000 €	
Association de santé val de Boyne	0 €	
Comité des fêtes	2000 €	
Coopérative scolaire	2000 €	Montant maximum alloué pour l'année 2025-2026 si présentation du projet éducatif
Entente sportive cœur d'Hérault	2000 €	
La Pomponette	500 €	
Les Aînés du Céressou	400 €	
Les jardins familiaux	1000 €	
Syndicat terroirs Pézenas	200 €	
OC2P / UFPP	400 €	
Subvention au budget CCAS	3100 €	

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Le secrétaire, Bruno CASTES



Le Maire, Isabelle SILHOL

Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE
 Date de réception de l'AR: 13/06/2025
 034-213401979-20250606-DE_2025_026-DE
 Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
 Et publication ou notification